MESSAGE DE SA SAINTETÉ LE PAPE FRANÇOIS AUX MEMBRES DE L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DES CHARITES (AIC)

En cette année 2017, vous célébrez les 400 ans des premières Confréries de Charité, fondées par saint Vincent de Paul à Châtillon. C'est avec joie que je m'unis spirituellement à vous pour fêter cet anniversaire et je formule tous mes vœux pour que cette belle œuvre continue sa mission d'apporter un témoignage authentique de la miséricorde de Dieu auprès des plus pauvres. Que cet anniversaire soit pour vous l'occasion de rendre grâce à Dieu pour ses dons et de s'ouvrir à ses surprises, pour discerner, sous le souffle de l'Esprit Saint, des voies nouvelles afin que le service de la charité soit toujours plus fécond !

Les Charités sont nées de la tendresse et de la compassion du cœur de Monsieur Vincent pour les plus pauvres, souvent marginalisés ou abandonnés dans les campagnes et dans les villes. Son action auprès d'eux et avec eux voulait refléter la bonté de Dieu pour ses créatures. Il voyait les pauvres comme les représentants de Jésus Christ, comme les membres de son corps souffrant ; il avait saisi que les pauvres, eux aussi, étaient appelés à édifier l'Eglise et qu'ils nous convertissaient à leur tour.

A la suite de Vincent de Paul qui avait confié le soin de ces pauvres à des laïcs, et plus particulièrement à des femmes, votre Association veut promouvoir le développement des personnes les moins favorisées et soulager les pauvretés et les souffrances matérielles, physiques, morales et spirituelles. Et c'est en la Providence de Dieu que se trouve le fondement de cet engagement. Qu'est-ce que la Providence si ce n'est l'amour de Dieu qui agit dans le monde et demande notre coopération ? Aujourd'hui encore, je voudrais vous encourager à accompagner la personne dans son intégralité, en portant une attention particulière à la précarité des conditions de vie de nombreuses femmes et d'enfants. La vie de foi, la vie unie au Christ nous permet de percevoir la réalité de la personne, sa dignité incomparable, non d'abord comme une réalité limitée à des biens matériels, à des problèmes sociaux, économiques et politiques mais à la voir comme un être créé à l'image et à la ressemblance de Dieu, comme un frère ou une sœur, comme notre prochain dont nous sommes responsables. Pour « voir » ces pauvretés et pour se

faire proche, il ne suffit pas de suivre de grandes idées mais de vivre du mystère de l'Incarnation, ce mystère si cher à saint Vincent de Paul, mystère de ce Dieu qui s'est abaissé en devenant homme, qui a vécu parmi nous et est mort « pour relever l'homme et le sauver ». Ce ne sont pas de belles paroles, puisqu'« il s'agit de l'être même et de l'agir de Dieu ». C'est le réalisme que nous sommes appelés à vivre en tant qu'Église. C'est pourquoi une promotion humaine, une libération authentique de l'homme n'existent pas sans annonce de l'Évangile « car l'aspect le plus sublime de la dignité humaine se trouve dans cette vocation de l'homme à communier avec Dieu ».

Dans la Bulle d'indiction pour l'ouverture de l'année jubilaire, j'avais émis le souhait que « les années à venir soient comme imprégnées de miséricorde pour aller à la rencontre de chacun en lui offrant la bonté et la tendresse de Dieu » (n. 5) ! Je vous invite à poursuivre cette voie. La crédibilité de l'Église passe par le chemin de l'amour miséricordieux et de la compassion qui ouvrent à l'espérance. Cette crédibilité passe aussi par votre témoignage personnel : il ne s'agit pas seulement de rencontrer le Christ dans les pauvres, mais que les pauvres perçoivent le Christ en vous et en votre agir. En étant enracinées dans l'expérience personnelle du Christ vous pourrez contribuer ainsi à une « culture de la miséricorde » qui renouvelle profondément les cœurs et ouvre à une réalité nouvelle.

Enfin, je voudrais vous inviter à contempler le charisme de sainte Louise de Marillac, à qui Monsieur Vincent confia l'animation et la coordination des Charités, et à trouver en lui cette finesse et cette délicatesse de la miséricorde qui ne blesse jamais ni n'humilie personne mais qui relève, redonne courage et espérance.

En vous confiant à l'intercession de la Vierge Marie, ainsi qu'à la protection de saint Vincent de Paul et de sainte Louise de Marillac, je vous adresse la Bénédiction Apostolique et je vous demande de prier pour moi !

Du Vatican le 22 février 2017.

François

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana